RUE JEAN-GOUJON

MONUMENT COMMÉMORATIF

ÉLEVÉ

A la Mémoire des Victimes de la Charité

RUE JEAN-GOUJON

MONUMENT COMMÉMORATIF

ÉLEVÉ

A la Mémoire des Victimes de la Charité

(MÉDAILLE D'HONNEUR DU SALON DE 1900)

PAR

A. GUILBERT

ARCHITECTE DIPLOMÉ PAR LE GOUVERNEMENT

PARIS

LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES

MOTTEROZ, DIRECTEUR

7, rue Saint-Benoît, 7

NOTICE

Avant d'entrer dans les détails d'ordre technique que j'ai résumés dans cette notice, je tiens à rendre hommage à l'artiste de valeur qui fut pour moi non seulement le premier guide, mais aussi l'ami dévoué dont la bienveillance m'a suivi pas à pas dans ma carrière.

M. Trilhe, par ses relations et son passé, pouvait à plus d'un titre accepter d'être l'architecte de ce monument commémoratif : son affectueux désintéressement a voulu me laisser l'honneur de réaliser cette œuvre, et ce n'est même que sur de pressantes sollicitations qu'il a consenti à accepter une place dans le Comité à titre d'architecte-conseil.

La lettre pleine de délicatesse que M. Trilhe a adressée au journal l'*Architecture*, pour décliner toute collaboration, me fait un devoir d'adresser l'hommage de ma respectueuse reconnaissance à mon ancien maître et ami.

Je dois encore à M. Trilhe de m'avoir, en m'adressant à l'éminent professeur Jules André que la mort emporta bientôt, mis sous la tutelle de M. Laloux, son successeur, auprès duquel j'eus l'honneur et la satisfaction de poursuivre et d'achever mes études.

Je suis heureux de saisir l'occasion de témoigner ma gratitude à ce maître qui, avec un dévouement de tous les instants, a consacré son talent à la formation artistique de toute une pléiade de jeunes camarades dont les succès ont été marquants.

LE PROJET

Ecarter de prime abord toute idée exagérée de tristesse ou de mort; concevoir un monument qui fît naître une impression de paix et de consolation, tout en conservant un cachet de noblesse et d'élégance : tel parut être le but à atteindre. Il ne s'agissait pas en effet d'ensevelir, mais au contraire de faire revivre, de glorifier la mémoire de ces femmes



Vierge du Dome. M. Daillion, statuaire.

de haut rang, tombées dans l'exercice de la charité, et de rappeler, par le style de l'architecture, la distinction et le goût qui ont été de tout temps le caractère de la noblesse française. Il a semblé qu'on ne pourrait mieux exprimer ces diverses idées qu'en s'inspirant du Louis XVI, dont les formes simples et monumentales ont conservé l'élégance des époques précédentes. C'est donc dans cet ordre d'idées que fut établi le projet définitif dont voici la description :

La façade du monument présente un motif principal en arrière-plan, composé de quatre colonnes ioniques qui encadrent un arc de voussure ajouré en demi-lune au-dessus de la porte d'entrée placée entre ses pieds-droits. Le chambranle de la porte est surmonté d'une plaque ornée d'une guirlande de fruits et protégée par une corniche portant deux vases à ses extrémités.

On accède à cette porte par un escalier à double emmarchement se développant entre deux ailes courbes reliant le motif principal aux deux pylônes placés aux extrémités et sur l'alignement de la rue. Ces ailes présentent des colonnes plus petites, du même ordre que le grand, encadrant deux statues qui symbolisent la Foi et la Charité.

Les pylônes, surmontés de pots à feu, calent les échiffres de l'escalier et présentent dans leur soubassement les entrées privées du gardien et de la Communauté.



Cérémonie de la pose de la première pierre.

Sous le perron de l'escalier, dans l'axe du monument, se trouve la porte de la crypte surmontée d'un cartouche orné d'une guirlande de pavots.

Le fronton du motif principal, que surmonte une croix ornée de guirlandes de cyprès, porte dans son tympan deux anges placés de chaque côté d'un grand cartouche qui se compose avec une plaque portant l'inscription suivante :

4 Mai 1897

A NOTRE-DAME DE CONSOLATION

Ne vous attristez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance
(I. Thess. IV. 12.)

L'un de ces anges tient la palme du martyre et l'autre prend des roses qu'il semble vouloir laisser tomber.

Sur le plan carré de la chapelle dont les angles sont accusés par quatre pots à feu de forme basse, s'élève une couronne de pierre percée de quatre jours circulaires, éclairant

la peinture de la coupole. Cette couronne est construite sur les arcs-doubleaux portés par les colonnes intérieures; elle est surmontée du dôme de plomb dont les côtes ornées de



Fouilles (Etat des travaux en Juin 1898).

trophées formés des instruments de la Passion sont dorés, ainsi que la Vierge qui termine le monument, et dont le geste exprime l'idée de l'Espérance.



Etablissement du plateau de béton armé (Août 1898).

Dans le soubassement, l'arrangement particulier des dallages en terrasse formant socle aux statues et placé en contre-haut des paliers intermédiaires de l'escalier, a permis l'échappée des deux entrées du gardien et de la Communauté. Ainsi les quatre entrées

nécessitées par le programme ont pu être ménagées sans qu'il fût rien perdu des vingt mètres de la largeur du terrain.

Trois grilles en fer forgé et cuivre ciselé ferment les deux petites portes et le départ de l'escalier. La porte de la crypte est en bronze, celle de la chapelle en bois sculpté.

La composition intérieure s'est inspirée de la double idée de la Mort et de la Résurrection.

Funéraire dans la partie basse de l'édifice où les victimes sont tombées, l'idée de l'Espérance s'accentue par la richesse et la couleur de l'ornementation, à mesure que le regard s'élève, pour aboutir à l'idée de Glorification exprimée dans les lumineuses peintures du diorama de la coupole.



CONSTRUCTION DES BASSES CAVES. Septembre 1898

Le vaisseau de la chapelle porte sur quatre couples de colonnes de marbre d'ordre ionique avec chapiteaux et bases en bronze doré.

De leurs entablements s'élance une voûte qui s'ouvre sur la coupole peinte, éclairée par des jours ménagés dans la couronne extérieure.

Entre les deux colonnes accouplées de chaque angle sont des niches à coquilles fleuries, meublées de grands vases de marbre décorés d'ornement en bronze doré et de médaillons dont les sujets représentent les Sept Œuvres de Miséricorde.

Sur les corniches des entablements sont quatre enfants entourés d'attributs symbolisant : la Destinée, la Mort, l'Espérance et la Résurrection.

Le premier lit avec effroi dans le livre du Destin ; la Croix, symbole du sacrifice, est auprès de lui avec un brasier rappelant la douloureuse catastrophe.

Le second se penche en pleurant vers la terre, la main appuyée sur un crâne ; on voit autour de lui la faux, le sablier et des branches de cyprès se détachant sur un linceul.

Le troisième tient des palmes dans sa main droite et l'ancre dans la gauche ; il est entouré de guirlandes et de fleurs printanières ; une colombe posée sur un rameau d'olivier semble vouloir quitter la terre.

Le quatrième regarde la coupole, comme pour s'y élancer ; sa main tient un flambeau,

des nuages l'environnent; le Phénix, symbole de la Résurrection, est à son côté, prêt à prendre son vol.

Derrière chacune de ces figures partent de grandes côtes, ossature de la voûte, qui viennent porter la ceinture à jour, formant cadre au diorama de la coupole.

Ces côtes sont décorées de compositions architecturales peintes et rehaussées d'or, au centre desquelles sont représentées en bronze les figures de Saint Vincent de Paul, Sainte Élisabeth de Hongrie, Saint Jean de Dieu et Sainte Chantal.

Quatre scènes, traitées en camaïeux, se rapportant à ces saints, décorent les ovales placés à la clé de chacun des arcs-doubleaux sur lesquels s'appuie la voûte.



Cintrage de la Crypte (Octobre-Novembre 1898).

La peinture de la coupole s'épanouit en une brillante et lumineuse composition; au sommet le Christ apparaît dans sa gloire; plus bas la Vierge tend la main droite vers son Fils en accueillant les Victimes; tout auprès Saint Vincent de Paul se penche vers les Sœurs de charité qui trouvèrent la mort dans la catastrophe. Devant et à quelque distance de la Vierge, un groupe de trois figures symbolise la Foi, l'Espérance et la Charité : la Foi élève le calice, l'Espérance à genoux prie, et la Charité inscrit sur un livre le nom des victimes vers lesquelles elle se tourne. Le cycle de la composition est fermé par un groupe d'anges emportant vers la Gloire les instruments de la Passion : la croix, la colonne et les fouets de la flagellation.

Sous les arcs-doubleaux reliant chaque groupe de colonnes s'ouvrent, dans l'axe principal, l'arc rattachant le chœur à la chapelle et, latéralement, les deux baies circulaires qui éclairent la chapelle au-dessus de ses deux parties annexes. Les vitraux des baies représentent d'une part, la Vierge au pied de la Croix, et, de l'autre, l'Assomption. En arrière se développe le couronnement du jour en demi-lune placé au-dessus de la porte d'entrée.

Sur le revers de l'arc du chœur au tympan duquel rayonne une gloire, s'appuie le cul-de-four de l'abside décoré de côtes analogues à celles de la voûte de la chapelle et terminé

par un lanterneau. Ce dernier est percé de trois jours ovales dont les vitraux jaunes répandent leur chaude lumière sur la Vierge colossale qui remplit seule le sanctuaire.



État des travaux en Mars 1899.

L'imposante grandeur de cette Mater Dolorosa tend à accentuer le caractère d'immense pitié qu'a su lui donner le statuaire.



État des travaux en Mai 1899.

Le sanctuaire seul a été revêtu de marbres colorés, en raison de son caractère sacré et vivant qui exclut l'idée de deuil.

L'autel, entièrement en marbre et bronze doré, est placé devant la Vierge, les deux

grilles de cuivre qui le relient aux parois du chœur forment une sorte de clôture au-dessus de laquelle la statue émerge.

Les deux annexes latérales de la chapelle sont portées chacune par quatre colonnes de marbre avec bases et chapiteaux semblables à ceux du grand ordre.

Entre les deux colonnes des fonds se trouvent deux motifs funéraires composés de figures en haut-relief pleurant sur un tombeau.

Un plafond qui se mouvemente dans un cadre de pavots termine ces parties qui, d'une part, s'ouvrent sur les vestibules du chemin de croix, et d'autre part sur les escaliers de la crypte.

Dans les vestibules du chemin de croix ont été disposés deux triptyques couronnés de cyprès, sur les tables desquels ont été inscrits, sans distinction, tous les noms des victimes.



État des travaux en Juin 1899.

Ces vestibules, ornés de torchères de bronze, sont séparés de la chapelle proprement dite par deux grilles en fer forgé et cuivre ciselé, au droit desquelles se trouvent, dans leurs niches, de grands vases en onyx d'Algérie et bronze doré.

Le chemin de croix se développe ensuite jusqu'au fond du terrain, en contournant le jardin. Il se trouve ainsi intercalé entre les salles communes à rez-de-chaussée de la communauté et les étages de cellules placés au-dessus; de sorte que le monument commémoratif proprement dit occupe la surface totale du terrain, sans que le visiteur puisse se heurter à une partie d'habitation privée réservée aux religieuses.

Les quatorze stations partent du côté gauche de la chapelle pour revenir au côté droit.

Chaque station se compose de deux colonnes doriques en marbre et bronze, comme celles de la chapelle; ces colonnes, placées sur un soubassement, encadrent le bas-relief de vieil argent, serti dans un motif d'architecture qui le met en valeur.

Chaque station est éclairée par une baie ornée de vitraux et est couronnée d'un plafond dont le motif principal est formé de la croix et de la couronne d'épines.

Les feuillages et fleurs participant à la décoration des différentes parties du monument ont été choisis de manière à souligner le caractère de chaque partie de l'édifice : les

chardons, houx, épines, passiflores ou fleurs de la Passion, ont été de préférence réservés au chemin de croix; le cyprès et le lierre aux triptyques funéraires; les pavots aux annexes des tombeaux; les lauriers, les palmes et les fleurs aux parties élevées de la chapelle proprement dite, où s'épanouit l'idée de la Glorification.

Le sol de la chapelle, de ses annexes et du chemin de croix, entièrement revêtu de marbre, est intéressé de dessins dont l'entrelacs reste le principe.

Des deux parties latérales partent les escaliers qui descendent à la crypte, laquelle se développe exactement sous la surface de la chapelle. Ces deux escaliers débouchent dans



ÉTAT DES TRAVAUX EN JANVIER 1900

les grosses piles placées à droite et à gauche de l'entrée. Des ouvertures identiques sont pratiquées dans les deux autres piles : celle du côté droit de l'autel conduit au rez-de-chaussée de la Communauté; l'autre à la sacristie de la crypte, placée sous le logement du gardien.

Les deux alvéoles latérales de la crypte sont meublées d'autels de forme sépulcrale. Une grande baie prenant jour sur le jardin se trouve au fond du sanctuaire, derrière l'autel principal.

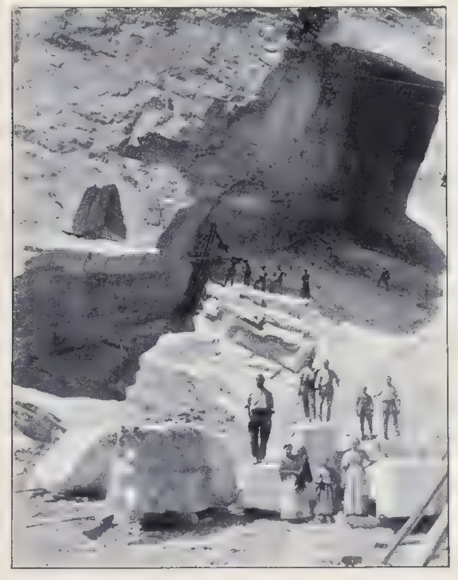
Un petit vestibule placé sous le perron extérieur met en communication la crypte, la loge du gardien et l'entrée de la Communauté avec la rue.

La disposition du chœur, construit en encorbellement sur la cour, au moyen d'une sorte de trompe ajourée par la baie de la crypte, a l'avantage de développer la chapelle sans réduire la cour de la Communauté.

L'EXÉCUTION

La cérémonie de la pose de la première pierre fut fixée par S. Em. le cardinal-archevêque de Paris à la date du 4 mai 1898, jour anniversaire de la catastrophe, et les travaux furent dès le lendemain commencés en grand.

Les fouilles découvrirent une glaise de mauvaise qualité, d'autant moins stable qu'on



CARRIÈRES DE CIPOLIN ANTIQUE, A SAILLON, CANTON DU VALAIS, SUISSE.

descendait davantage. Il fallut se résoudre, pour asseoir les fondations, à prendre les mesures de sécurité nécessaires en pareil cas. On renonça à battre des pilotis en raison de l'hôtel voisin qui eût certainement souffert des ébranlements causés par ce procédé; on établit, pour la Communauté, des fondations sur puits, et, pour la chapelle, un vaste plateau de béton de ciment (d'une surface de 500 mètres carrés et d'une épaisseur de $1^{m},70$), dans lequel furent noyés trois grils composés de barres de fer résistantes. Le

monolithe, ainsi constitué, fut en état de répartir toute la charge du monument sur une surface telle, que le sol chargé uniformément fût considéré comme soumis à un travail très normal.

Sur ce plateau furent plantés et construits les piles et murs des basses caves, dans lesquelles le service de chauffage fut prévu, et bientôt s'élevèrent sur les cintres de ces caves la crypte et ses dépendances.

La première pierre prit sa place définitive dans une pile à gauche de l'autel, où une de ses faces est restée apparente.

Deux sortes de pierre furent choisies pour l'exécution des parties en élévation : la pierre de Larrys fut destinée à la façade et la pierre de Lavoux réservée à l'intérieur du monument et à la Communauté. Pour les escaliers et les socles on choisit le Comblanchien.

Le choix des marbres employés comme fûts des huit grandes colonnes intérieures fut laborieux, en raison des difficultés d'extraction de blocs de grandes dimensions et de la rareté des colorations susceptibles de s'harmoniser avec la pierre blanche et la décoration prévue.

Le cipolin de Suisse parut devoir enfin réunir les qualités requises, et les blocs nécessaires furent extraits dans les carrières de Saillon (canton du Valais); ces colonnes sont monolithes et mesurent six mètres de hauteur.

Les marbres des huit colonnes de plus petites dimensions qui supportent les parties latérales sont en grand antique des Pyrénées, et les vingt-huit fûts des colonnes du chemin de croix sont en granit dit du Labrador et viennent de Suède.

Les dallages de marbre sont composés de noir, de blanc, de bleu de Carrare, de Lunel, de vert-maurin et de jaune de Sienne.

Les revêtements du chœur ont été obtenus avec le blanc, le noir, le vert-maurin, le jaune de Provence et la griotte d'Italie.

Les quatre ovales placés entre les colonnes de cipolin sont en onyx; les quatre grands vases des niches sont en grand antique des Pyrénées, l'autel en paonazzo.

Les quatre vases placés à l'entrée et à la sortie du chemin de croix sont en onyx d'Algérie.

M. Albert Maignan, qui excelle, comme on l'a dit souvent, dans les envolées, et dont le lumineux pinceau était tout indiqué pour la glorification des victimes, fut chargé de l'exécution de la peinture de la coupole.

La décoration de la voussure qui lui fait cadre a été confiée à M. Felz, ainsi que la décoration de la crypte.

Les deux statues de la Foi et de la Charité placées dans les ailes de la façade, la Vierge terminant le dôme, les deux anges placés dans le fronton et la Vierge colossale de l'intérieur sont l'œuvre remarquable de M. H. Daillion.

Les quatre enfants qui couronnent les entablements du grand ordre intérieur et les quatre figures pleurant sur les tombeaux des parois latérales sont dus au talent de l'habile statuaire qu'est M. A. Hiolin.

La sculpture ornementale, tant sur pierre que sur métaux, est de M. E. Dufeu. Les vitraux sont de M. Carot. L'orfèvrerie de la chapelle proprement dite, l'autel et ses accessoires, y compris les grilles adjacentes, les quatre grands vases des niches et la lampe du sanctuaire, ainsi que les stations du chemin de croix, sont de M. Poussielgue.

Les Sept Œuvres de Miséricorde ont inspiré à l'habile graveur M. Pillet les délicats sujets qui ornent les ovales des grands vases.

Les quatre urnes des niches placées à l'entrée et à la sortie du chemin de croix, ainsi que les quatre torchères placées à droite et à gauche des triptyques, sont de M. Brunet. Les grilles extérieures et intérieures ont été exécutées par M. Roescher.

Les ouvrages en plomb et cuivre du dôme : côtes ornées en plomb fondu (modèle de M. Dufeu), la Vierge (modèle de M. Daillion) et son socle en cuivre martelé, sortent des ateliers de M. Monduit. La grande porte d'entrée est de M. Toulouze.

Je ne puis terminer cette note sans remercier de tout cœur les artistes et les entrepreneurs dont le sympathique dévouement et l'intelligente collaboration m'ont permis de mener à bien une œuvre d'un si émouvant intérêt.

Ma seule ambition serait qu'elle eût donné satisfaction aux hommes éminents qui ont eu à cœur de commémorer ce grand souvenir, et qu'elle eût apporté quelque consolation aux affligés dont j'ai eu l'honneur d'interpréter les douleurs et les espérances.



Figures du fronton de la façade — M. Daillion, statuaire.

ENTREPRENEURS

Maçonnerie	MM. Pradeau frères.
Voûtes en briques (procédé sans cintres).	Fabre
Charpente.	Dumas.
Couverture et plomberie.	Bochot.
Serrurerie.	L'Ouvrière en construction (Henriet, directeur).
Menuiserie	MM. Toulouse.
Peinture et vitrerie.	Turquois.
Calorifères	Michel-Perret.
Fumisterie.	Poupart.
Marbrerie.	Dervillé (colonnes de la chapelle, dallages, vases, revêtements).
—	Bruno-Kubitzsch (colonnes du chemin de croix).
—	Bouvier (autel).
Dorure.	Association des doreurs (Chausson, directeur).
. . . .	M. Oudin (dorure sur métaux).

ENTREPRENEURS D'ART

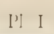
Sculpture d'ornement et staffs	MM. Dufeu.
Plomberie d'art	Monduit (coupole et Vierge).
Serrurerie d'art	Rœscher (fondeur Thiébaut).
Décoration	Felz.
Vitraux	Carot.
Orfèvrerie	Poussielgue (autel et vases de la chapelle).
. . . .	Brunet (vases et torchères des parties annexes).

ARTISTES

Peintre	MM. A. Maignan.
Statuaires	H. Daillion.
—	A. Hiolin.
Graveur en médailles.	Pillet.

TABLE DES PLANCHES

18300. — Lib.-Imp. réunies, Motteroz, Dr, 7, rue Saint-Benoît, Paris.



Pl. I

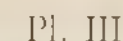
Pl. II



PLAN DES VOUTES ET PLAFONDS

MONUMENT COMMÉMORATIF

Pl. III





MONVMENT COMMEMORATIF ELEVE RVE JEAN·GOVJON
A LA MEMOIRE DES VICTIMES DE LA CHARITE



FAÇADE





Pl. VIII





COUPE TRANSVERSALE

Libr. Imp. réunies, éditeurs, rue St Benoît, Paris

COUPE LONGITUDINALE



Pl. XI



CHAPELLE

[illegible] rue St-Benoît, Paris



CHAPELLE

Pl. XIII



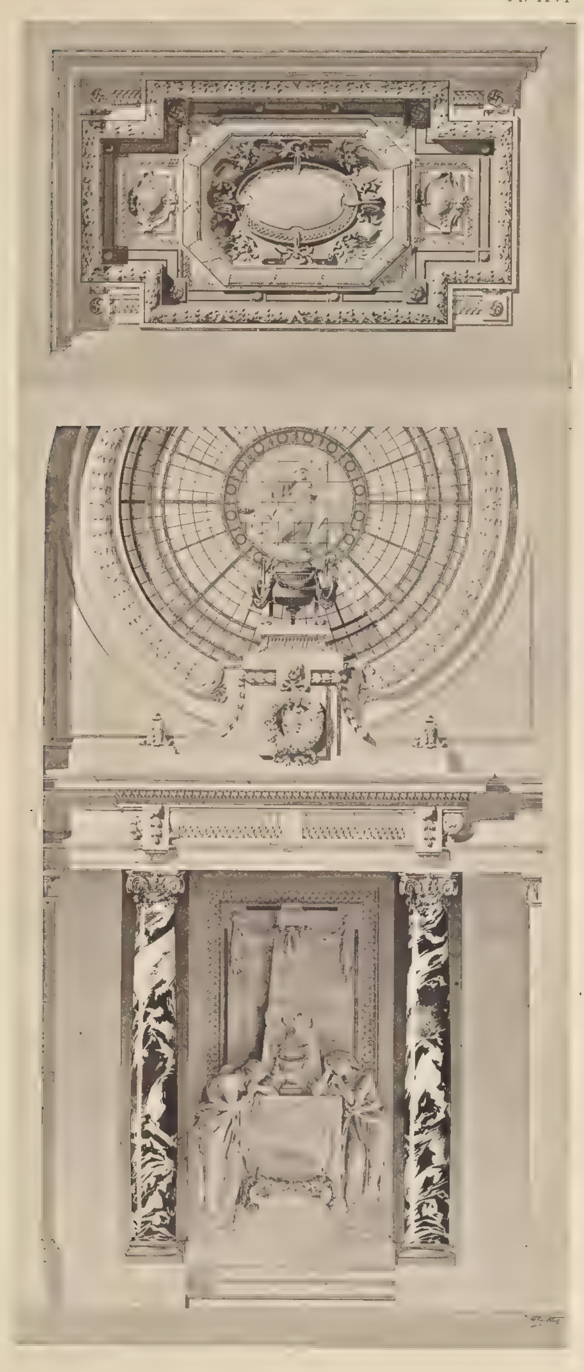
CHAPELLE

[illegible] Imp [illegible] rue St Be[illegible]

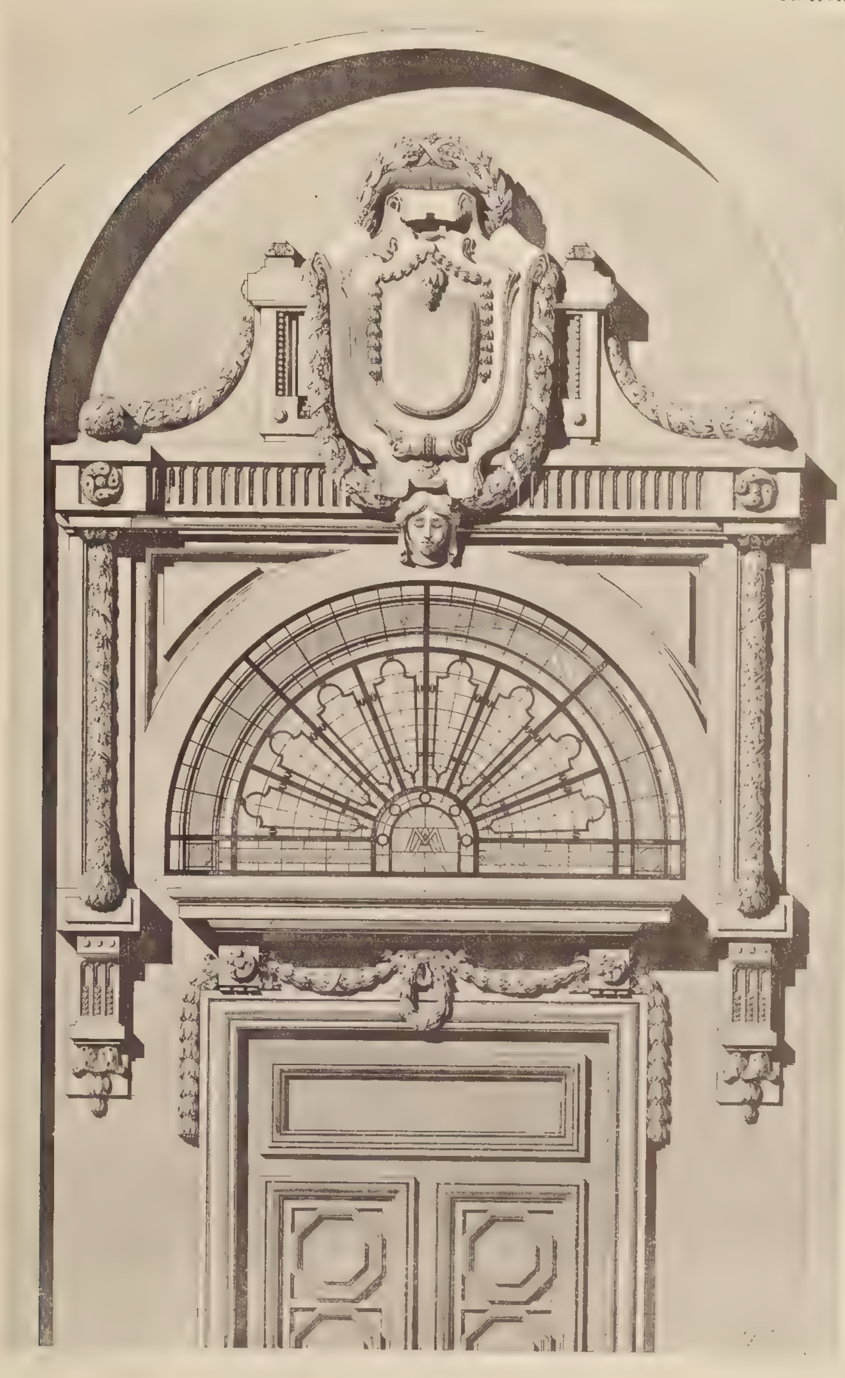


DETAIL

Pl. XVI



D'UNE DES ANNEXES LATÉRALES DE LA CHAPELLE
ET DE SON PLAFOND



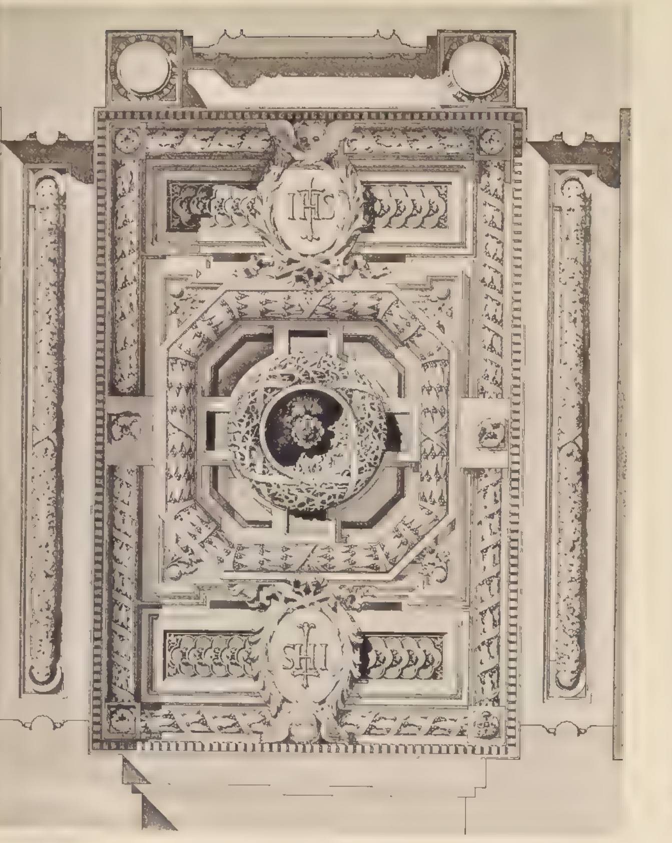


[illegible]



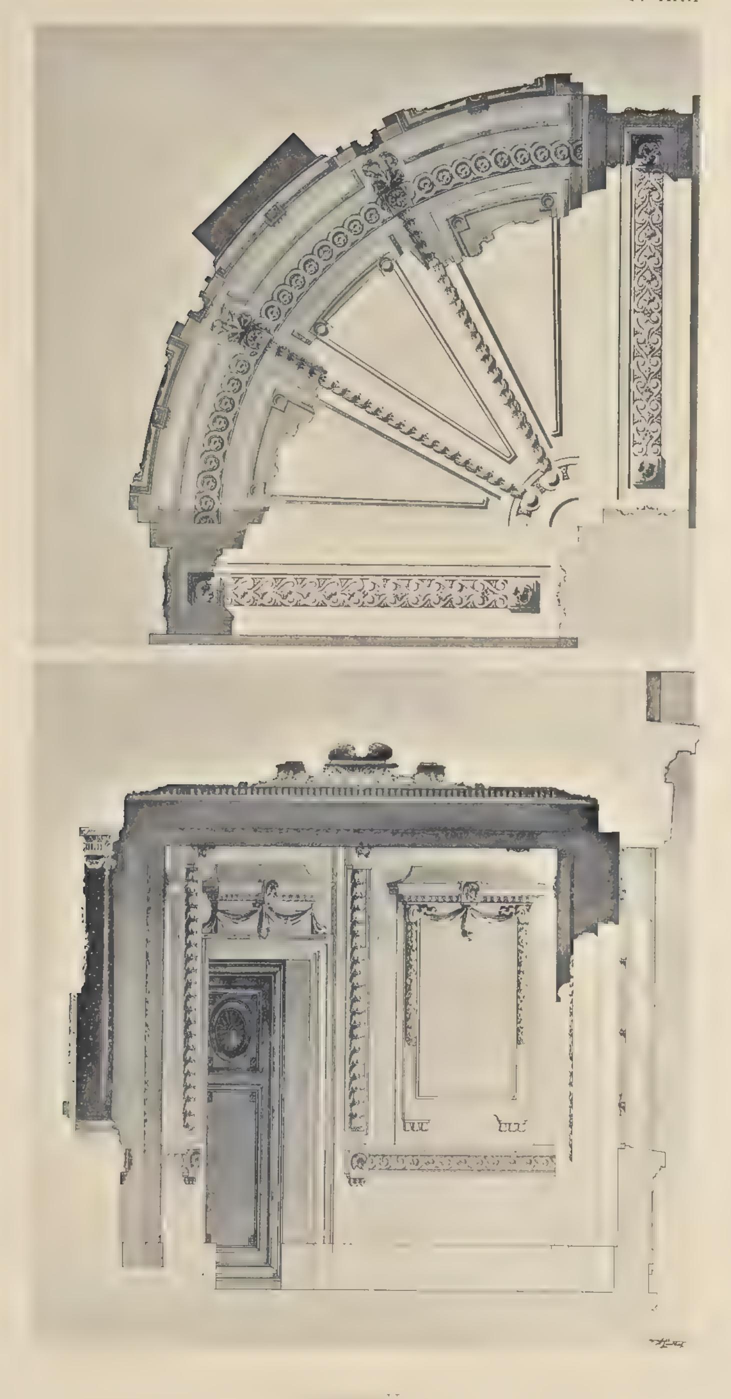
VOUTE DE LA CHAPELLE
ET COUPOLE PEINTE PAR ALBERT MAIGNAN




IHS
IHS


V
SIMON LE CYRENEEN
AIDE JESUS
A PORTER SA CROIX

Pl. XXII





CHEMIN DE CROIX

(Côté droit)

